

→ OBJECTIFS

- Apprendre à mieux écouter dans sa vie quotidienne
- Repérer ses aptitudes et ses difficultés dans l'écoute
- Découvrir les enjeux de l'écoute et de l'accueil, bases essentielles de la relation



→ CONTENU

- Repérer :
 - Ses aptitudes et ses capacités d'écoute
 - Ses difficultés à accueillir et écouter une personne
- Découvrir :
 - Sa façon personnelle d'écouter et ce que ça induit chez la personne écoutée
 - L'attitude relationnelle pour améliorer notre capacité d'accueil et d'écoute
 - Les différentes attitudes d'écoute, leurs avantages et inconvénients, en s'appuyant sur les travaux d'Elias Porter et de Carl Rogers



→ METHODE DE TRAVAIL

Travaux de groupe - Jeux de rôle - Analyse de cas concrets - Exposés théoriques

→ INSCRIPTION

S'engager à suivre la totalité du stage
 Validation de l'inscription à la réception du règlement
 Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée (cachet de la poste)
 Aucun remboursement en cas de désistement moins de 15 jours avant le stage



→ HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Les repas seront pris dans un restaurant du quartier ou pique-nique partagé



Horaires :

Samedi : 13h - 20h

Dimanche : 9 h - 17 h

Formatrice :

Mme Caroline de Beauregard.
 Conseillère conjugale et familiale

Lieu : Centre Nazareth – 212 rue

de Pessac – 33000 Bordeaux

Bus 4-9-11-26 arrêt Barrière de Pessac

Contact : Mme Lydiane Larribau Tél: 06 75 55 91 42 Mail: lydiane.larribau@orange.fr



Bulletin à renvoyer AVEC votre règlement par courrier avant le 1^{er} octobre 2018

à : Mme Lydiane Larribau - 170 rue Antonic – 33320 Le Taillan Médoc

Sensibilisation à l'écoute 6 et 7 octobre 2018	Vous	Votre conjoint
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone		
Mail		

Frais d'inscription :

Tarif individuel : 90 €

Tarif couple : 130 €

(chèque à l'ordre du CLER Amour et Famille - Paiement possible par virement, IBAN sur demande)

* **Cotisation au CLER (facultative) : 25€ par personne à l'ordre du CLER**

*Adhésion individuelle au CLER Amour et Famille : Si vous souhaitez adhérer ou renouveler votre adhésion faire un chèque séparé de 25€ à l'ordre du CLER.
 La cotisation donne droit à un reçu fiscal pour réduction d'impôts